

## Sociologie de la cause animale et « zoinclusivité ». Un dialogue entre sciences sociales et propositions politiques

Phœbé Mendes

*Émulations – Revue de sciences sociales*  
2024, Comptes rendus critiques, En ligne.

Article disponible à l'adresse suivante

---

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/crmendes>

Pour citer cet article

---

Phœbé Mendes, Sociologie de la cause animale et “zoinclusivité”. Un dialogue entre sciences sociales et propositions politiques : Fabien Carrié, Antoine Doré, Jérôme Michalon, *Sociologie de la cause animale* Émilie Dardenne, *Considérer les animaux. Une approche zoinclusive*, *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 15 mai 2024.  
DOI : 10.14428/emulations.cr.066

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : [ojs.uclouvain.be](https://ojs.uclouvain.be)

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain  
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

# Sociologie de la cause animale et « zoinclusivité »

Un dialogue entre sciences sociales  
et propositions politiques

---

Phœbé Mendes

Université Paris-Nanterre, Sophiapol, France

Recensés : Fabien Carrié, Antoine Doré, Jérôme Michalon, *Sociologie de la cause animale*, Paris, La Découverte, 2023, 126 p. (« Repères »).

et

Émilie Dardenne, *Considérer les animaux. Une approche zoinclusive*, Paris, Presses universitaires de France, 2023, 192 p.

La dernière décennie a été marquée par l'effervescence de controverses autour de la « question animale » tant dans l'espace académique que dans le paysage politico-médiatique. Ces débats portent sur l'ensemble de nos pratiques impliquant des animaux : contestation massive de la chasse, polémiques autour de l'inclusion de repas végétariens dans les cantines scolaires et collectives, interdiction de spectacles mettant en scène des animaux sauvages à l'horizon 2028, remise en cause de l'élevage (industriel ou non) par des associations et des organisations politiques se réclamant de la « cause animale ». De manière concomitante, on constate la multiplication de productions universitaires en sciences humaines et sociales qui prennent pour objets d'étude les fondements théoriques des mobilisations en faveur des animaux, mais aussi (et surtout) les relations entre humains et animaux, plus communément appelées « relations anthropozoologiques ». C'est dans ce contexte que paraissent *Sociologie de la cause animale* de Fabien Carrié, Antoine Doré et Jérôme Michalon et *Considérer les animaux. Une approche zoinclusive* d'Émilie Dardenne. Chacun des deux ouvrages éclaire, à sa façon, la pluralité des approches théoriques permettant d'analyser les relations humains/animaux. Ils mettent également en lumière les répertoires d'actions individuelles et collectives déployés par celles et ceux qui souhaitent transformer nos rapports aux non-humains. En ce sens, le premier texte se veut une « synthèse distanciée » pour qui veut aiguïser sa compréhension des propriétés sociales et politiques des mouvements pro-animaux, et ce, dans une perspective socio-historique. Le second ouvrage, quant à lui, présente à la fois un cadre conceptuel et un ensemble de manières de faire et de penser pour quiconque veut « faire advenir un monde qui considère tous les animaux » (p. 16).

Le premier livre propose de pallier les carences notables en sociologie concernant l'analyse des mobilisations animalistes en France, en offrant un panorama de l'état des connaissances produites par les sciences sociales sur le sujet. L'ouvrage est découpé en cinq parties. La première retrace la genèse de la protection animale au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde aborde la redéfinition de la cause animale et son développement marqué par l'émergence de l'antispécisme tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. La troisième partie esquisse une cartographie des mobilisations pro-animaux contemporaines, s'articulant entre persistance des « critiques sectorielles » et essor des « luttes systémiques ». La quatrième partie, elle, porte sur les propriétés sociales des militants, ainsi que sur les logiques de l'engagement pour les animaux. La cinquième et dernière partie étudie les effets engendrés par la cause animale sur d'autres mondes sociaux, tels que les politiques publiques, les marchés, ou encore les milieux académiques. Le texte de Dardenne, lui, a pour objectif d'apporter des réponses aux demandes formulées par les acteurs des secteurs publics et privés désireux d'agir pour améliorer la « condition animale ». L'ouvrage est construit en quatre parties. La première expose le cadre théorique qui sous-tend la notion de zooinclusivité. Les trois suivantes recensent un ensemble de « leviers d'actions » pouvant être mis en place à différents niveaux du monde social : à l'échelle individuelle (1) dans les domaines de l'éducation, de la recherche et des entreprises (2) et enfin au sein des politiques publiques (3).

### **Des concepts à la cause, de la cause aux concepts : Enjeux d'une lutte définitionnelle**

Tout d'abord, les deux textes font usage de notions souvent amalgamées. Afin d'éviter toutes confusions, Carrié, Doré, Michalon et Dardenne définissent rigoureusement les termes de leurs analyses. Dans le premier ouvrage, la cause animale est définie comme un « ensemble diversifié d'idées et de discours, d'organisations et de mouvements sociaux, plaidant pour une reconnaissance et une réparation des atteintes faites aux animaux » (p. 6). Cette définition permet de dépasser ses usages et mésusages dans le sens commun. En effet, cette appellation large tend souvent à homogénéiser l'espace des mobilisations pro-animaux. Les trois auteurs distinguent alors deux grandes manières de concevoir la cause. D'un côté, il y a les conceptions dites « sectorielles » qui désignent « les courants qui se focalisent sur des pratiques spécifiques impliquant des animaux (comme la chasse ou l'expérimentation animale) » (p. 6). La protection animale, plus communément appelée « zoophilie » à ses débuts, « désigne les groupes et les acteurs de la cause impliqués depuis le XIX<sup>e</sup> siècle dans la lutte contre les maltraitances publiques et privées infligées aux animaux de compagnie et aux animaux domestiques » (p. 6). De l'autre, il y a les conceptions dites « systémiques » qui « contestent l'ensemble des pratiques dans lesquelles des animaux sont utilisés au profit des humains, celles-ci formant un système généralisé d'exploitation qu'il s'agit de remettre en cause

et d'abolir. » (p. 6). Aussi, ils définissent l'animalisme comme étant le produit des « mouvements pro-animaux lancés à partir des années 1960 qui se revendiquent des conceptions systémiques et adoptent généralement une attitude critique à l'encontre des acteurs traditionnels de la cause et des conceptions sectorielles » (p. 6). Enfin, le terme « antispécisme » n'est pas clairement défini dans le livre, ce qui peut notamment s'expliquer par le fait qu'il est encore sujet à de nombreuses controverses définitionnelles. Toutefois, les auteurs indiquent que l'antispécisme s'oppose au « spécisme », concept construit par analogie au sexisme et au racisme par le biologiste Richard D. Ryder en 1970. Selon lui, le spécisme désigne les discriminations subies par les animaux en raison de leur appartenance à une espèce donnée (p. 36).

Les deux ouvrages reviennent sur un point fondamental : cause animale et cause environnementale sont les produits de deux processus distincts. Si aujourd'hui les mouvements animalistes et écologistes entretiennent une certaine proximité, celle-ci n'a pas toujours été évidente. De fait, à la naissance de la cause environnementale, le sort des non-humains était essentiellement abordé au prisme de l'espèce et de la biodiversité (en les associant de façon inhérente à la nature) et non du point de vue de leur individualité, ni de la sentience, c'est-à-dire de leur capacité à éprouver des émotions, à ressentir la douleur et à pouvoir faire l'expérience de la subjectivité (p. 154). Malgré l'entretien d'une méfiance mutuelle et les « rapprochements opportunistes » entre les deux causes, Carrié, Doré et Michalon attirent l'attention sur l'actuelle co-construction de véritables « proximités politiques et morales » entre écologisme et antispécisme (p. 69). Dans le prolongement de l'analyse des trois auteurs et pour illustrer l'importance de ces liens, on peut noter la création du premier parti politique antispéciste français ayant un député élu à l'Assemblée Nationale : la Révolution Écologique pour le Vivant (REV), fondé en février 2018, par Malena Azzam, Benjamin Joyeux et Aymeric Caron.

De son côté, Émilie Dardenne définit son concept de zoinclusivité comme étant une « notion parapluie qui engage les êtres humains et les autres animaux en mettant l'accent sur la notion d'inclusivité, autrement dit, elle invite à considérer les autres animaux, dans tous les sens du terme : d'une part, les regarder avec attention, les observer et les prendre en compte, d'autre part les respecter et les avoir en estime » (p. 8). Bien qu'elles aient des implications communes, la zoinclusivité n'est assimilable ni à l'animalisme, ni au véganisme, ni à l'antispécisme. Aussi, dans la perspective de renforcement des relations entre animalisme et écologisme, l'autrice souligne que la démarche zoinclusive permet de mettre en évidence les liens entre « la nécessaire transition socio-écologique » et la prise en compte de la condition animale (p. 16). Pour ce faire, elle s'inspire de l'écoféminisme en tant qu'il « remet en cause les dualismes fondamentaux au cœur de la civilisation occidentale : les hommes contre les femmes, l'humanité contre la nature, les êtres humains contre les autres animaux, le centre contre la périphérie » (p. 32). La zoinclusivité s'inscrit « dans l'histoire des idées et dans la philosophie, d'une façon synchrétique ; elle ne cherche pas à promouvoir telle ou telle approche

et reconnaît des mérites à différentes théories : l'utilitarisme, la phénoménologie, l'éthique des vertus, la théorie des droits des animaux, la zoopolitique » (p. 43). De cette façon, Dardenne ancre la zoinclusivité parmi d'autres notions qui ont été forgées par des scientifiques (de la nature et du social), certains mettant leur expertise au service de la cause.

Les questions de définition occupent une place prépondérante dans les deux ouvrages, car les outils dont on se dote pour décrire et analyser les rapports humains/animaux façonnent la manière dont sont perçus et traités les non-humains. Dans la première partie de son livre, Émilie Dardenne revient sur le terme « animal » pour en faire une analyse critique. Elle s'appuie notamment sur le psychologue Tobie Nathan qui estime que « les animaux ne sont pas des animaux [puisqu'il] n'y a pas davantage en commun entre une araignée et un dauphin qu'entre un homme et un pangolin » (p. 28). Elle se réfère aussi aux propos de la sociologue Kaoutar Harchi lorsqu'elle dit : « Les animaux n'étaient pas prédestinés à être *animaux*, et à le demeurer. J'entends par là que leur condition sur Terre, dans les airs ou sous les eaux, aurait pu les conduire à faire d'autres expériences que celles de la chasse à courre, à la glu, que l'expérience de la pêche au chalut. L'expérience fondamentale d'être traqués, capturés, parqués, tués, mangés » (p. 29-30). Dardenne rappelle également que :

« Le mot "animal" renvoie dans son sens scientifique à un métazoaire, c'est-à-dire un être vivant appartenant au règne des *Animalia*, qui comprend les êtres humains. Dans son acception la plus commune, il prend pourtant le sens purement négatif de "non-humain", ce qui constitue un obstacle épistémologique considérable (c'est-à-dire une chose qui bloque la pensée), comme le souligne la généticienne Marie-Claude Marsolier qui a consacré un livre à la représentation des animaux non humains dans le langage : Les métazoaires, malgré leur diversité, présentent des caractères partagés propres qui permettent de les concevoir dans leur unité. Ce n'est pas le cas des "animaux" et des "bêtes". » (p. 73-74)

Selon Émilie Dardenne, le concept de zoinclusivité, permet de ne pas recourir à l'expression « bien-être animal ». En effet, l'autrice montre qu'elle est devenue une notion sociotechnique, permettant de « rationaliser l'exploitation du corps des animaux. L'expression est d'ailleurs couramment utilisée dans les lieux où on tire parti de leurs corps ou de leurs produits, et où on les tue » (p. 12). Elle fait aussi remarquer la présence de « responsables bien-être animal » au sein même des abattoirs « où la mise à mort d'un animal est instituée, prévue au moment où pourra être maximisée la valeur d'échange relative de sa chair (qui change de nom pour devenir "viande") » (p. 13). L'exemple suivant, tiré du livre de Carrié, Doré et Michalon, illustre les enjeux de cette lutte définitionnelle entre mouvements de défense des droits des animaux et pouvoirs publics. Cette logique est ici mise au service de la répression des « expressions radicales de la cause » :

« Ainsi, une action de libération de cochons dans un élevage belge, réalisée par l'organisation française 269 Libération Animale en 2018, s'est traduite par le

dépôt d'une plainte pour maltraitance envers les animaux contre l'association, plainte soutenue par le ministre du Bien-Être animal de la Région flamande. De manière similaire, le vol de lapines gestantes par des militants dans un laboratoire toulousain de l'INRA en 2017 a été condamné par l'institut de recherche, au motif que l'acte mettait en péril l'avancée des recherches, mais aussi le bien-être des lapines brutalisées lors de l'opération de libération » (p. 64).

Par conséquent, l'usage du bien-être animal en tant que concept peut concourir au renforcement d'une contradiction. Bien que depuis ces dernières années cette question se soit imposée dans le débat public, les animaux terrestres et aquatiques « n'ont jamais été utilisés et tués dans de si grandes proportions » (p. 9-10). Dans son ouvrage, Émilie Dardenne s'appuie sur des sondages Ifop montrant une tendance croissante à la réprobation de certaines pratiques comme l'élevage intensif, la chasse à courre ou encore la corrida. Pour l'autrice, « la demande d'évolution est là » (p. 35). Cependant, et elle le souligne, les comportements ne changent pas ou peu, même si ces chiffres pourraient montrer le contraire. L'hypothèse selon laquelle le désintérêt du sort des non-humains serait devenu une opinion de moins en moins acceptable au sein de la société, pourrait produire les mêmes données statistiques. Toutefois, Émilie Dardenne note qu'il y a de nombreuses raisons pouvant expliquer ce paradoxe. Celles-ci sont notamment « liées à la culture humaniste, aux systèmes juridiques et politiques, au pouvoir des lobbys, aux habitudes de langage, aux normes et à la psychologie sociale » (p. 36).

### **De la « protection animale » à la « libération animale » : Entre processus d'institutionnalisation et radicalisation de la cause**

Dans leur ouvrage Carrié, Doré et Michalon reviennent sur les origines de la cause animale et ses évolutions. Les auteurs attirent l'attention sur le fait que la cause animale n'a pas émergé dans les années 1970 avec la publication de *La Libération animale*, du philosophe utilitariste Peter Singer. En réalité, le mouvement prend racine entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette période, des écrits philosophiques et moraux défendant un autre rapport aux animaux font leur apparition. Ce phénomène résulte de la « libéralisation de la parole sur ce qui relève du domaine de la nature du fait de l'affaiblissement de l'autorité de l'Église » (p. 9-10). En 1824 au Royaume-Uni, naît la *Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (RSPCA), une des premières sociétés protectrices des animaux. Elle est néanmoins favorable à la chasse à courre, perçue comme une pratique noble. La lutte contre les activités cynégétiques restera secondaire jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (p. 28-29). Ces organisations protectrices sont généralement réservées aux catégories sociales privilégiées : aristocrates, bourgeois, clergés, avocats, écrivains, savants, artistes, ou encore industriels. En France, la SPA, première association de protection animale, voit le jour en 1845. Dans un premier temps, l'attention est uniquement portée sur certaines espèces, à savoir les chevaux, les

ânes ou encore les bœufs. Les chiens et les chats ne faisaient alors pas partie des populations ciblées.

Les premières expressions de la protection animale sont fondamentalement anthropocentrées. De fait, l'objectif principal est d'ôter de la vue de tous les actes de cruauté commis par les humains sur les animaux, et non de faire véritablement cesser leurs souffrances. Pour l'élite sociale, la protection animale se manifeste comme un moyen permettant de « civiliser » les populations subalternes, et ce, en vue de « prévenir le retour d'épisodes de violence révolutionnaire, le XIX<sup>e</sup> ayant été marqué par de nombreux soulèvements populaires » (p. 13). Au cours du siècle, la création d'abattoirs répond donc à la fois aux préoccupations sanitaires, mais aussi et surtout, à une logique d'« hygiène morale » (p. 90). Ainsi, dans *Le Manifeste du Parti communiste* paru en 1848, « Marx et Engels analysent déjà cet intérêt nouveau comme tentative concertée des possédants afin d'assurer un contrôle plus strict des classes ouvrières en devenir » (p. 13). En 1850, entre en vigueur la Loi Grammont condamnant « ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques » à payer une amende, voire à écoper d'une peine de prison. Dans la décennie suivante, la protection animale s'installe comme forme hégémonique de la cause au sein de l'ensemble des sociétés occidentales (p. 17).

Entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, « des intellectuels proches du socialisme et de l'anarchisme, comme Henry Stephens Salt et Edward Carpenter en Grande-Bretagne ou Élisée Reclus, Louise Michel et Marie Huot en France, déploient à leur tour une critique systémique, faisant le lien entre exploitation animale et rapports de domination humains » (p. 16). Plus tard, en 1948, la *National Society for the Abolition of Cruel Sports* (NSACS) voit le jour. Elle compte parmi les organisations dissidentes qui valorisent un militantisme radical, « fondé sur la confrontation directe et la mise en œuvre d'opérations de sabotage des parties de chasse » (p. 29). En 1963, des militants déçus de la *League Against Cruel Sports* (LACS) créent la *Hunt Saboteur Association* (HSA), contribuant ainsi à une restructuration de l'espace de la cause et au développement d'une division du travail militant (p. 30). En effet, la HSA propose un « contre-modèle » face aux grandes associations de la protection animale telles que la SPA, qui œuvre désormais en étroite collaboration avec les pouvoirs publics – la gestion des fourrières de la capitale ayant été déléguées à l'association à la suite d'un accord conventionnel avec la préfecture de police de Paris. Ces relations institutionnelles s'accompagnent d'un processus de spécialisation des organisations de protection animale dans des missions de service public. Celles-ci amènent à « concentrer l'essentiel de leurs efforts et de leurs ressources militantes et financières sur la gestion des animaux errants. La dimension civilisationnelle du travail militant s'efface au profit d'activités routinières d'administration des refuges, dispensaires et fourrières » (p. 31). Ainsi, ces missions accaparent la plupart des ressources de ces collectifs qui dépensent davantage d'énergie à gérer le sort des animaux plutôt qu'à élaborer un discours et des analyses critiques sur la condition animale (p. 50).

Alors que l'exploitation des animaux s'intensifie avec la zootechnie (spécialisation et mécanisation des élevages), un « militantisme expert » se développe (p. 32). Celui-ci s'appuie sur les sciences de la vie ou encore l'éthologie pour proposer de nouvelles réformes pour améliorer la condition animale. Désormais les militants fondent leurs argumentaires sur « un nombre croissant de faits scientifiques et non plus seulement sur des principes politiques et moraux » (p. 33). Dès lors, les critiques expertes portées à l'encontre de l'élevage industriel s'amplifient. Les auteurs prennent pour exemple *Animal Machines* de Ruth Harrison, publié en 1964. Cet ouvrage est issu d'une enquête de plusieurs mois sur les formes intensives de l'élevage au Royaume-Uni, l'influence de ce livre sur les politiques publiques britanniques et sur les mouvements pro-animaux a été non négligeable. Dans ce contexte, l'émergence de l'antispécisme et du courant animaliste a l'effet d'une véritable « révolution symbolique » sur les mobilisations antérieures et contribue à la transformation de la « physionomie de la cause » (p. 35 et 41). Ainsi, de nouveaux collectifs prônent de nouvelles façons d'agir, comme le fait d'allier explicitement l'engagement dans la cause avec l'adoption d'un régime végétarien ou végétalien (p. 36). Au cours du xx<sup>e</sup> siècle, l'antispécisme peine à s'introduire dans un de ses microcosmes de prédilection : le mouvement anarchiste. En effet, malgré une longue tradition de promotion du végétarisme, l'importation des théories antispécistes y est rejetée en raison de sa trop grande proximité avec l'utilitarisme anglo-saxon. L'antispécisme échoue donc à s'implanter durablement tant dans les mouvements sociaux que dans le champ intellectuel français (p. 56).

Dans la même période, naît l'*Animal Liberation Front* (ALF) au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il ne s'agit pas d'une organisation structurée, toutefois les militants qui s'en réclament ont recours aux mêmes modes d'actions illégales, à savoir le sabotage et la libération d'animaux (p. 40). La « diffusion croissante » des déclinaisons radicales du mouvement telles que l'antispécisme ne manque pas de susciter la réaction des institutions publiques (p. 63). D'un côté, les gouvernements (et les partis politiques) créent des comités dédiés à la condition animale, de l'autre s'instaure un volet répressif avec la promulgation de « lois comme le *Patriot Act* ou l'*Animal Enterprise Terrorism Act* [qui] ont été voté dans le sillage des attaques du 11 septembre 2001 pour criminaliser les enquêtes menées en caméra cachée dans les laboratoires et les fermes industrielles. Il s'agit plus largement de réprimer la violence politique à référence écologiste et animaliste, longtemps considérée par le FBI comme la première cause de terrorisme intérieur aux États-Unis » (p. 64). Côté français, la cellule Déméter est mise en place en 2019 par Christophe Castaner alors ministre de l'Intérieur, qui a explicitement demandé à ce que « l'antispécisme soit un des axes prioritaires du renseignement » (p. 66).

Enfin, si la défense des animaux est principalement rattachée à des valeurs de gauche, certains groupuscules suprématistes blancs étasuniens et européens s'approprient les mots d'ordre de l'animalisme « comme un moyen de faire valoir une supériorité raciale qui passe par la discipline alimentaire et par l'idéalisation d'un lien inhérent des blancs à la terre et à la nature, en référence au slogan nazi *Blut und Boden* (Sang et



Terre). Outre ses ramifications extrémistes, c'est la généralisation des références à la cause animale dans le débat politique qui caractérise le début des années 2020 » (p. 68). La protection animale s'installe alors comme une thématique transpartisane. Mais qui sont celles et ceux qui s'engagent pour les animaux ? Les trois auteurs tentent de dresser la figure idéal-typique du militant qui est, d'ailleurs, plutôt celle d'une militante. En effet, les femmes représenteraient entre 67 et 80 % des militants (p. 74). Ce phénomène de forte féminisation peut, entre autres, s'expliquer par la socialisation à l'empathie et aux pratiques du soin plus marquée chez les femmes, et ce, depuis l'enfance (p. 76). Enfin, si les militants n'occupent pas les mêmes positions dans l'espace des mobilisations pro-animaux, en raison d'un fort élitisme social jusque dans les années 1980, le mouvement connaît par la suite une ouverture sociale. Pour autant, celle-ci n'est pas synonyme d'une démocratisation de l'engagement, les classes populaires restant largement absentes ou invisibilisées des milieux animalistes.

### **Au croisement des questions épistémologiques et politiques : Les *Animal Studies***

La visibilité de la cause animale ne s'est pas faite sans résistances de la part du monde universitaire. En effet, les philosophes Jacques Derrida et Elizabeth de Fontenay ou encore la sociologue Jocelyne Porcher contestent publiquement les théories antisépécistes. Le politologue Paul Ariès qualifie notamment les activistes de la libération animale de « nouveaux terroristes » (p. 102). D'autres comme l'anthropologue Jean-Pierre Digard voient dans l'animalisme un anti-humanisme. Selon lui, les antisépécistes se rendraient coupables d'« obscurantisme » en voulant renégocier la frontière entre humains et animaux (p. 103). Aux antipodes de cette dynamique, se développent les *Animal Studies*, ainsi que les *Critical Animal Studies*, qui, selon Carrié, Doré et Michalon, pratiquent et conceptualisent le « militantisme académique ». Ils précisent que « pour autant, il serait malhonnête de n'y voir que cela et de ne pas reconnaître à cette communauté d'avoir contribué à l'extension de ce que nous savons aujourd'hui des relations humains-animaux » (p. 45). Si les deux ouvrages traitent de sujets qui se recoupent, leurs perspectives restent fondamentalement différentes. Pour cause, le livre d'Émilie Dardenne s'ouvre sur la phrase suivante : « Il n'y a pas à rougir de vouloir agir en faveur des animaux » (p. 7). Le positionnement de l'autrice vis-à-vis de son objet est clair. Cependant, cela ne l'empêche pas d'adopter une démarche scientifique en mobilisant un ensemble d'auteurs et d'autrices issus de différentes disciplines. Pour elle, « les études animales sont une manifestation académique de la zoinclusivité » (p. 109).

Pour Carrié, Doré et Michalon, ce champ d'étude constitue un espace « où représentation savante et représentation politique s'entremêlent, où les frontières entre science et politique sont discutées » (p. 109). En conclusion, les trois auteurs rappellent que cette intrication « peut conduire à utiliser sans recul les outils conceptuels forgés par les théoriciens de l'éthique animale, à reprendre les catégories des militants sans les livrer

à l'examen critique ou les mettre à l'épreuve de l'enquête » (p. 110). Par conséquent, ils précisent s'être appuyés sur des travaux qui sont « autant le fait d'universitaires exprimant un engagement pour la cause (et parfois contre) que celui d'autres cultivant une forme de neutralité axiologique » (p. 111). Leur ouvrage s'inscrivant dans un champ encore en formation, il est avisé de se prémunir de toute accusation de connivence avec l'objet étudié. En introduction, ils mentionnent le fait que leur texte est une « synthèse distanciée » et que la proximité de certains universitaires « avec les valeurs de la cause animale incite à considérer leurs analyses avec une certaine distance critique » (p. 5). L'étude des mobilisations pro-animaux reste encore aujourd'hui un sujet marginal, à la périphérie des principaux objets étudiés par la sociologie. De fait, les chercheurs et chercheuses travaillant sur des thèmes alors peu institués, sont souvent enjoint à expliciter leur positionnement épistémologique et politique. Ces attentes ont longtemps été formulées à l'égard des premiers s'étant intéressés aux questions ethno-raciales et de genre. *In fine*, si les deux ouvrages se caractérisent par des approches très différentes, ils contribuent tous deux au processus de légitimation de la prise en compte de la cause animale tant dans le monde académique, en tant qu'objet de recherche ayant une fonction heuristique, que dans l'espace des luttes sociales et politiques en tant que cause à défendre.